

Conférence interactive
mardi 19 mai 2015
Journée de sensibilisation
L'élève intellectuellement précoce à l'école

Recherche réflexive pour une pédagogie adaptée:
Exemples d'aménagements pédagogiques en classe ordinaire de primaire
Intervention de Michèle Tellier, PE, classe de CM2, le Terroir, Cergy.

Je voudrais vous faire part de mes interrogations, celles qui sont apparues au fur et à mesure de l'avancement de cette année scolaire 2014,2015.

A. **Sur quels critères décider d'un passage anticipé? Quelle part accorder à chacun de ces éléments?**

1. Examen du cursus scolaire

2. Évaluations: en l'occurrence celles de fin de CM1,

avec d'éventuels aménagements liés à la difficulté pour l'élève de passer à l'écrit.

Lire 100%

Ecrire : 50%

Vocabulaire : 100%

Grammaire : 47 % (7 réponses correctes ; 4 réponses incorrectes : 4 absences de réponse.

3. Résultats des tests psychométriques

4. Les dispositifs institutionnels et privés déjà en place.

5. Des critères divers plus difficiles à apprécier et qui deviennent plus subjectifs:

- L'implication de l'élève dans ce projet.
- Le positionnement des parents.
- La maturité affective de l'élève. Les conséquences à long terme.

6. En conclusion

La situation d'un élève EIP relève de l'équipe éducative et c'est au conseil des maîtres de se positionner et à la famille d'accepter ou de refuser À VÉRIFIER

B) A partir des observations faites en classe, quels dispositifs mettre en place?

1. Observation de son attitude.

- Mon élève connaît l'enjeu: le passage anticipé au CM2. Il sait que par le passage à l'écrit, il doit rendre compte de son savoir. Globalement, il écrit peu et selon les situations:
- Il écrit ses devoirs. Sa maman consulte son agenda tous les jours. Il les copie seul sans sollicitation.
- En situation d'évaluation, il travaille à un rythme ordinaire, sans sollicitation particulière. Il n'aime pas l'idée qu'on puisse penser de lui qu'il est "bête".
- Il ne copie pas ses leçons ni ses poésies ou très partiellement. Il les apprend en lisant et en entendant les autres les réciter.
- Il fait peu d'exercices, ne présente pas sa feuille.

Le CR de l'ergothérapeute de février 2015 souligne que l'écriture est automatisée et que l'élève présente un trouble du graphisme au niveau de la vitesse avec une mauvaise stratégie de copie. Il souligne aussi sa difficulté à initier la tâche.

- Il préfère travailler seul et demande à être isolé.
- Il est perfectionniste.
- Il possède un vocabulaire riche.
- Le plus souvent, il semble ailleurs. Il sursaute. Il faut lui répéter plusieurs fois la consigne avec un résultat très relatif. Il faut le ramener à la réalité. Il dit qu'il pense à des choses personnelles, à ses jeux.
- Il peut se bloquer, régresser face à trop d'exigence.

2. Relation aux autres.

- C'était au début de l'année un élève isolé dans la cour de récréation. **Il joue** maintenant, le plus souvent avec des filles mais se réfugie encore dans les toilettes régulièrement. Il parle peu mais répond aux sollicitations.
- **Il entretient** des liens, tantôt conflictuels, tantôt amicaux avec un garçon de la classe.
- **Il est aimé** de ses camarades. Il a de l'humour.

- Il recherche **une proximité** avec les adultes. Il est respectueux. Il peut susciter mon agacement.

3. Les dispositifs mis en place

➤ Je travaille en lien avec **la psychologue** de l'enfant qui est présente à la demande de la maman aux équipes éducatives. Elle voit les cahiers. Nous fonctionnons par un système de post it. Je lui fais part des difficultés de mon élève et de ses progrès. Elle me donne des pistes de travail et m'apporte sa réflexion. Exemple d'un questionnement : « Pourquoi écrit-il convenablement et a-t-il un bon rythme de travail pour les évaluations.

➤ Je dispose de la part de **son ergothérapeute** d'un document d'aide pédagogique daté de février 2015.

➤ Il est suivi par une orthoptiste pour des difficultés de convergence. La rééducation est à un stade de consolidation. Cette difficulté engendrerait un ralentissement de sa vitesse d'écriture notamment lorsqu'il faut passer du tableau à la feuille.

➤ **Surveillance ciblée** de l'élève dans la cour de récréation afin de savoir ce qu'il fait et où il se trouve. savoir aussi s'il est seul ou pas. Les autres élèves sont invités aussi à jouer avec lui. Il est nouveau dans l'école.

➤ Utilisation d'une **tablette**. Les résultats sont peu probants.

➤ Mise à disposition **des manuels scolaires** à la maison. Mise à disposition aussi des cahiers et classeur.

➤ Mise en place d'un **PPRE** concrétisé par un contrat.

- **Objectif**: écrire de manière autonome. Il s'agit d'effectuer les exercices écrits. Le travail demandé peut être le même travail que celui de l'ensemble de la classe ou un travail différent (moins d'exercices d'application et davantage de travail de recherche)

- **Descriptif** de l'action: mise en place d'un contrat.

Tu reçois un jeton bleu si ton exercice est effectué dans le temps que je t'ai donné.

Tu reçois un jeton orange si ton exercice est fait à moitié.

Tu reçois un jeton rouge si moins de la moitié de ton travail est fait.

Son travail est par ailleurs appliqué.

- **Le bilan** de la journée est noté sur une feuille sous la forme d'une lettre correspondant au jour de la semaine et qui est coloriée de la couleur dominante de la journée. Elle reste dans les affaires de l'élève, à la disposition quotidienne de la famille. Ce système est parlant pour tous les parents, l'élève et l'enseignant. B(score de rendement)

Ce dispositif fonctionne bien. Il peut le mettre au travail. Cela me permet de travailler sur sa rapidité d'exécution, notamment quand il s'agit d'exercices très rapides sur l'ardoise, par exemple.

Les résultats sont variables. Il y a des périodes bleues et d'autres rouges. Je dois veiller à susciter sa motivation.

➤ **Élève en APC**

Il est pris en APC pour une aide au travail personnel, une fois par semaine. Dans ce cadre, il effectue plus facilement ses exercices. Je peux aussi utiliser l'oral ou la dictée à l'adulte.

➤ **La différenciation:** durée, exercices, modalités de travail (seul), dictée à l'adulte, parrainage.

➤ **Acceptation** du fait qu'il ne copie ni ses leçons ni sa poésie. Ce sont des élèves volontaires qui copient pour lui. Ils écrivent leur nom sur le document. Le plus souvent, mon rôle est de demander à Julien de le faire lui-même et de le féliciter s'il a commencé. En contrepartie, il parraine une élève en lecture à haute voix, quotidiennement.

➤ **Tolérer un mode relationnel particulier.**

Surveillance accrue, utilisation de moyens pédagogiques différents (dictée à l'adulte), travail en individuel au lieu d'un travail de groupe, différenciation, mise en valeur de ses efforts en relation avec les autres, gestion du contrat, acceptation du fait que ses feuilles ne répondent pas à des critères de présentation exigés des autres.

➤ **Le mettre face à ses responsabilités**

Par exemple "Si tu ne sors pas ton cahier et de commencer à écrire, je ne vois pas pour quelle raison un autre élève voudrait t'aider."

" Si tu ne me montres pas ton cahier de liaison, je ne pourrais pas commander les photos que tes parents souhaitent acheter."

Si tu n'emmènes pas ton porte-vues, tu ne pourras pas réviser ton évaluation d'histoire.

Je le soumetts aux règles de fonctionnement de la classe (apprentissage des leçons, nécessité d'avoir son matériel (chaussures de sports))

➤ **Le lien avec la famille:** échange avec les 2 parents (remise des livrets d'évaluation au cours d'un entretien, équipe éducative.)

➤ **Le travail à la maison** (en dernier recours)

➤ **h) L'écoute** de ses centres d'intérêt (les insectes, les sciences de la vie en général, l'astronomie, les jeux vidéos).

➤ Trouver le juste milieu entre trop d'exigence et pas assez. Prendre du recul.

C. Comment allez plus loin? L'entrée en 6^{ème}.

1. Au fil du temps, je constate :

- Que l'enfant se soumet dans des conditions ordinaires aux évaluations.
- Que ses résultats sont satisfaisants.

Trimestre 1 : A : 58% ; EC : 28% ; NA : 16%

Trimestre 2 : A : 71% ; EC : 25% ; NA : 4%

- Qu'il joue.
- Que ce sont le ludique et l'affectif qui le motivent le plus.

Cependant, le manque d'autonomie, sa lenteur, sa fatigabilité, son désintérêt (il s'ennuie), sa difficulté à initier la tâche perturbe sa mise au travail et la forme de restitution aussi (pas de nom, de date.....). Il a besoin d'étagage pour gérer ses affaires scolaires et s'adapter à l'emploi du temps.

Mon objectif actuel serait de lui faire acquérir de l'autonomie : présenter ses feuilles convenablement ce qui sous entend savoir où elle se trouve, se repérer dans les différentes disciplines, changer de livres et de cahiers.

Je teste une modification du contrat en incluant une exigence de présentation du travail.

Tu reçois un pion de dame chaque fois que tu as préparé ton cahier ou ta feuille dans le temps que je t'ai donné. Quand il y aura suffisamment de pions, il sera possible de jouer aux dames. Cela l'intéresse.

Toutefois, le résultat escompté n'est pas satisfaisant. La présentation de la feuille est partielle et c'est au détriment du travail proprement dit.

b) Je lui ai parallèlement proposé un temps de soutien méthodologique sur l'organisation du classeur. Il semble avoir plutôt compris comme le rangement s'organisait mais manque de rapidité pour le faire et il finit par se perdre face à trois feuilles à ranger.

c) Il est possible que cet objectif soit prématuré. Dans ce cas, je m'orienterai vers un travail de valorisation de ses réussites en lui proposant de faire un exposé sur le Petit Prince (lire, réciter, expliquer ce que l'on aime, dessiner).

L'entrée en 6^{ème} oblige de fait à une plus grande autonomie : prendre le bus, gérer son casier, son matériel, écrire plus vite.

La très récente équipe éducative ouvre de nouvelles perspectives déjà mises en œuvre dans d'autres situations :

- Obtenir l'emploi du temps par anticipation ainsi que la liste du matériel.
- Utiliser un code couleur visible sur l'emploi du temps, les cahiers, livres,
- Ranger son sac en ordonnant les dossiers de couleur.
- Mise en place d'un dispositif pour permettre à l'élève de récupérer ses cours (ENT, clef USB, photocopie)
- Mise en place d'un tutorat pour faciliter les déplacements et la gestion du matériel.

La liaison avec le collège d'accueil, qui n'est pas dans cette situation, le collège de secteur sera effectué par le biais d'une dernière équipe éducative à laquelle le CPE , référent EIP et la principale seront présents. La mise en place d'un PAP précisera les aménagements et adaptations à mettre en place.

Je vous remercie de votre attention.

.